



CHALLENGE INTERNE



Règlement de l'Association Sportive Automobile du Pays de Montbéliard

Il est ouvert à tous les membres licenciés répondant aux conditions suivantes :

- Avoir réglé sa cotisation 2011 à l'ASA PM /Tarif : ASA 40 € - ASA et ETC : 50 €
- Apposer sur le véhicule les stickers des partenaires fournis par l'ASA PM et les autocollants de l'ASAPM /ETC.
- Fournir une photo couleur de la voiture de compétition **par mail ou courrier** en précisant : Nom, Prénom, Adresse du pilote, Discipline pratiquée, Groupe et Classe du véhicule.

Envoyer un compte rendu de vos épreuves afin de pouvoir faire vivre le site internet.

Cette photo restera la propriété de l'ASA PM pour les dossiers des sponsors et les articles de presse.

Les classements seront consultables sur le Site internet: **www.asapm.fr**, et tous les 1^{er} mercredi du mois lors de la permanence à St Marie (Salle du préau à 20H30).

Envoyer la fiche de résultats dans un délai de 1 mois après l'épreuve.

Après cette date, les points de participation ne seront plus pris en compte.

Après un délai de 2 mois suivant les épreuves, seul la moitié des points seront comptabilisés.

Les épreuves disputées jusqu'au 4 décembre seront prises en compte pour le challenge 2011

La remise des prix aura lieu le 7 janvier 2012 à ETUPES

Salle des fêtes 24 Ter Avenue du Général Charles de Gaulle 25460

Les classements définitifs de l'épreuve devront être envoyés avant le 4 décembre, à l'une des adresses ci-dessous:

Pour les épreuves organisées par l'ASA PM et l'ETC, vous devez envoyer une fiche de résultats,

Responsable Classements TERRE	Responsable Classements ASPHALTE	Responsable Classements CIRCUIT
Gérard JEANNIN 13 rue de la bonne fontaine 25260 LOUGRES Email :g.jeannin3@wanadoo.fr	Etienne Dessertenne 13 rue de la Nouvelle 70200 ST GERMAIN Email :classement.asapm@gmail.com	ASA Pays De Montbéliard Boite Postale 65284 25205 MONTBELIARD Cedex Email :ASAPM25@wanadoo.fr

Site internet : www.asapm.fr

Tous les concurrents classés devront obligatoirement être présents le jour de la remise des prix. Les concurrents absents sans excuse valable ne pourront prétendre à une dotation quelconque.

Seul les 10 premiers de chaque discipline seront récompensés, les autres auront un lot.

Un pilote mis hors course sur une épreuve marquera 0 Point. Pour les disciplines avec un nombre de résultat maximum de 7, cette épreuve sera comptabilisée dans les 7 meilleurs résultats.

Les cas litigieux pour les épreuves « **Asphalte** » seront traités par le Comité Directeur de l'ASA PM qui seul aura voix de décision.

ATTRIBUTION DES POINTS :

Le jour d'une épreuve organisée par l'ASA PM, seul les points marqués sur cette épreuve pourront être comptabilisés.

Toute autre épreuve régionale dans la même discipline ne sera pas comptabilisée.

Les points seront attribués en fonction du classement final de chaque épreuve.

Le nombre de points marqués sera différent en fonction du nombre de pilotes classés à l'épreuve.

Le total des points sera multiplié par un coefficient variant en fonction de la nature de l'épreuve :

Coef. de	1	pour les épreuves régionales
Coef. de	1,5	pour les épreuves nationales (sauf épreuve de Fol'Car) ou organisées par l'ASA PM et pour les épreuves Fol'Car - Sprint'Car à l'étranger
Coef. de	2	pour les épreuves internationales

Pour chaque Groupe :

Nombre de pilotes partants compris entre 1 et 20 :

1er		20 points
2ème		19 points
3ème		18 points
	etc...	

Nombre de pilotes partants compris entre 21 et 40:

1er		30 points
2ème		29 points
3ème		28 points
	etc...	

Nombre de pilotes partants supérieurs à 40 :

1er		40 points
2ème		39 points
3ème		38 points
	etc...	

Points Attribués aux 10 premiers SCRATCH :

1er	30 points
2ème	20 points
3ème	15 points
4ème	10 points
5ème	8 points
6ème	6 points
7ème	4 points
8ème	3 points
9ème	2 points
10ème	1 point

Pour les classes :

Nombre de point inverse au nombre de partants, exemple :

Si 6 partants	1er	6 points
	2ème	5 points
	etc...	

Si 2 partants	1er	2 points
	2ème	1 point
	etc...	

Si impossibilité de fournir une liste des partants, les points seront calculés sur le nombre de classés dans le groupe et la classe.

5 points de participation par course seront également comptabilisés.

Les classements des épreuves **TERRE Rallye'Cross - Auto'Cross - Karting - Sprint'Car - Fol'Car** sont établis en commun avec l'Association Ecurie Terre Comtoise.

Pour être classés en Fol'Car et Sprint'Car, il faut être adhérent aux 2 associations.

Les cas litigieux pour les épreuves « **Terre** » seront traités par les Comités Directeurs de l'ASA PM et l'ETC qui seul auront voix de décision.

SPRINT ' CAR sur 7 épreuves			
RALLYE CROSS AUTO CROSS CIRCUIT ASPHALTE KARTING			
Classement	Points	Classement	Points
1	45	SI FINALE B	
2	40	16	15
3	35	17	14
4	30	18	13
5	26	19	12
6	25	20	11
7	24	21	10
8	23	22	9
9	22	23	8
10	21	24	7
11	20	25	6
12	19	26	5
13	18	27	4
14	17	28	3
15	16	29	2
		30	1

FOL'CAR sur 7 épreuves Seul la <u>finale A</u> marquera des points dans la classe					
Scratch				Classe	
Classement	Point	Classement	Point	Pour Finale A	
1er	50	20ème	18	1er	10
2ème	45	21ème	17	2ème	7
3ème	40	22ème	16	3ème	5
4ème	37	23ème	15	4ème	4
5ème	34	24ème	14	5ème	3
6ème	33	25ème	13	6ème	2
7ème	32	26ème	12	7ème	1
8ème	31	27ème	11	8ème	1
9ème	30	28ème	10	9ème	1
10ème	29	29ème	9	10ème	1
11ème	28	30ème	8	11ème	1
12ème	27	Si Finale C		12ème	1
13ème	26	31ème	7	13ème	1
14ème	25	32ème	6	14ème	1
15ème	24	33ème	5	15ème	1
Si Finale B		34ème	4		
16ème	23	35ème	3		
17ème	22	36ème	2		
18ème	21	37ème	1		
19ème	20	38ème au 45è	1		

- Lors de ces finales, il faut être classé pour marquer des points

- Plus 5 points de participation si pas de Finale B ou C ou pas qualifiés en Finale